

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
17/06/2021

Dossier complet le :
18/06/2021

N° d'enregistrement :
f09321p0196

1. Intitulé du projet

Projet EMERAUDE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom DIOUF

Prénom Dominique

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CAAP IMMO INVEST

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DIOUF Dominique

RCS / SIRET

8 3 5 2 2 4 1 9 7 0 0 0 1 1

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 a	Surface de plancher supérieure à 10 000 m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'une opération de construction comprenant les principales entités suivantes :

- Environ 280 logements répartis en plusieurs plots, comprenant des logements sociaux (25%),
- 2 corps de bâtiments tertiaires totalisant environ 6 600 m2 dans oeuvre,
- un corps de bâtiment "Services" de 700 m2 environ,
- l'aménagement des espaces extérieurs : création d'espaces paysagers qualitatifs, d'espaces extérieurs partagés, des voies de desserte liées au projet ainsi qu'un modelage paysager qualitatif réalisé dans l'angle Sud-Ouest de la parcelle en vis-à-vis de l'autoroute A8.

Les logements et bureaux comporteront un niveau de sous-sol enterré à usage de stationnement automobile, respectant les dispositions du PLU.

De par l'absence d'éléments bâtis sur le site actuel, le projet ne comprend pas de déconstruction d'ouvrages existants.

4.2 Objectifs du projet

Le projet "EMERAUDE" a pour ambition de proposer à la population aixoise des espaces de logements qualitatifs en périphérie de la première couronne d'Aix-en-Provence. Le projet participe au désengorgement du centre-ville en proposant des espaces accessibles depuis les voiries avoisinantes, les grands axes structurants de la ville d'Aix, les transports en commun existants (lignes bus 3 et 9 situées à 390 mètres du projet) et des connexions en mode doux. Ce projet correspond à une vraie demande de logement familial avec accès rapide à la nature.

Le projet est celui d'une vraie mixité, qualitative de par l'ensemble des espaces bâtis et les qualités de vie offertes :

- Qualités d'orientations non contraintes par une trame urbaine figée,
- Logements traversants, mettant l'accent sur les confort (lumière, vues, acoustique, thermique, qualité et innocuité de tous les matériaux de construction)
- Espaces verts généreux, accessibles à tous, en toute sécurité
- Vues offertes sur le Grand Paysage (Ste Victoire, Pilon du Roy, ...)
- Projet non enclavé, avec des connexions rapides vis-à-vis des axes routiers existants, des transports existants, des commerces et de l'ouverture vers la nature (chemin de la Souque)

Le projet veut ainsi participer au rayonnement d'Aix-en-Provence par la qualité de vie des logements proposés, l'attractivité de sa zone tertiaire et le signal que le modelage paysager et les bureaux offriront aux usagers de l'autoroute A8.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé en plusieurs phases, vraisemblablement deux.

Il composera avec l'existant, en limitant au maximum les mouvements de terre ainsi que l'évacuation de remblais par la réalisation d'un modelage paysager qualitatif dans l'angle Sud-Ouest.

Les constructions envisagées seront développées - tant en conception que durant leur exécution - avec un objectif environnemental poussé : objectif de certification "BDM" (Bâtiments Durables Méditerranéens) + démarche NF HQE pour les logements et HQE Bâtiment Durable pour les espaces tertiaires.

Une charte de chantier à faibles nuisances sera produite à l'attention de l'ensemble des entreprises, assortie d'un suivi permanent tout au long du chantier.

Le projet sera conçu avec des matériaux présentant les plus faibles impacts environnementaux possibles.

Des temps de communication, d'échanges et de dialogue seront présents tout au long du chantier avec les riverains.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble du projet se veut vertueux par la minimisation de son empreinte sur l'environnement : empreinte carbone, analyse du cycle de vie, qualité des orientations des bâtis, performance des enveloppes minimisant les besoins énergétiques.

Les matériaux biosourcés mis en oeuvre pour la majorité des composants du bâti permettront aux futurs usagers de disposer d'espaces de vie sains, en bénéficiant d'espaces verts généreux et accessibles à tous, favorisant et améliorant la biodiversité actuelle. Une partie des déchets du site sera valorisée (jardins partagés utilisant des composteurs).

La conception des bâtiments permettra de disposer d'excellents niveaux d'éclairage pour chaque espace. Les espaces extérieurs minimisent les besoins en éclairage, réduisant ainsi au maximum toute pollution lumineuse.

La conception des accès aux stationnements et des circulations sur le site limite au maximum l'impact routier induit par le projet sur son environnement proche et lointain.

Les orientations des bâtiments et les porosités présentes entre eux permettront de réduire les vis-à-vis au profit d'une qualité de vie optimale.

Les productions énergétiques utiliseront au maximum les ressources naturelles, non fossiles (eaux chaude sanitaire solaire, ...) et éviteront la création de tout îlot de chaleur urbain.

Le projet effectue une gestion des eaux pluviales à la parcelle, sans rejet dans les réseaux concessionnaires, et récupère une partie de celles-ci pour les besoins du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager + Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie des parcelles concernées par le projet	40 000 m2 environ
Environ 280 logements	19 000 m2 environ
Zones tertiaires	6 600 m2 dans oeuvre environ
Corps de bâtiment "Services"	700 m2 dans oeuvre environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

25, chemin des Trois Cyprès
13 097 AIX-EN-PROVENCE

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 31' 45" 75 Lat. 5° 24' 02" 36

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF n'est présente dans la zone de projet. La ZNIEFF la plus proche est une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II "Plateau d'Arbois - Chaîne de Viterolles - Plaine des Milles" codée 930012444 située à 2 km au Sud-Ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Arrêté de Protection de Biotope n'est répertorié dans la zone de projet, ni dans un périmètre de 5 kilomètres autour du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc naturel ou réserve naturelle n'est présent dans la zone de projet. La réserve la plus proche est une Réserve Naturelle Nationale codée FR3600117 située à près de 10 kilomètres du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nota : le projet est situé à plus de 100 m de l'axe de l'autoroute A8.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En-dessous de l'angle Sud-Est de la zone concernée par le projet est implantée une bastide répertoriée comme bâtiment remarquable
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est une Zone de Protection Spéciale codée FR9312009, "Plateau de l'Arbois" situé à 5,1 km au Sud-Ouest de la zone de projet. Les interactions avec le site Natura 2000 notamment du fait du contexte urbain de la zone de projet sont donc nulles.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur une moitié Sud, le site d'implantation du projet a fait l'objet de mouvements de terre par apport de remblais vis-à-vis du terrain naturel d'origine de l'ordre de 1 à 2 m environ. L'un des objectifs du projet est de créer un modelage paysager qualitatif dans l'angle Sud-Ouest afin de constituer un écran notamment acoustique vis-à-vis de l'ouverture présente avec l'autoroute A8.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va s'implanter sur un espace en friche marqué également par d'anciennes plantations horticoles. L'ensemble des espèces recensées sont communes même si quelques espèces d'oiseaux protégés ont pu être observées. Des mesures seront prises concernant les opérations de débroussaillage et des aménagements écopaysagers seront prévus dans le cadre du projet afin de proposer de nouveaux sites de nidification pour ces espèces.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à 5,1 km de la zone de projet. Les interactions sont donc limitées notamment car le site est localisé dans un contexte urbain avec notamment la présence d'une voie rapide en bordure de la zone de projet. Le site Natura 2000 accueille principalement des espèces liées aux milieux humides et boisés. Beaucoup d'espèces sont sensibles au dérangement et le site est actuellement régulièrement empruntés par des promeneurs ainsi que des animaux domestiques. Ces perturbations et les habitats peu intéressants pour ces espèces montrent que les potentialités de retrouver ces espèces sur le site sont nulles.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des habitats du site sont communs et composés d'une partie de végétalisation horticole. Le site est également fréquenté par des promeneurs et situé à proximité d'une voie de circulation rapide. Ce site présente donc peu d'intérêt pour la faune patrimoniale. De plus, les zonages d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel sont situés à plus de 2 kilomètres au moins de la zone de projet. Aucune incidence direct ou indirecte n'est attendue sur les zones à sensibilité particulière dans le cadre de ce projet d'aménagement.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un espace en friche comportant en majorité des espaces de prairies mais également des plantations horticoles (bosquets, alignements d'arbres, pelouses). Ces habitats communs présentent peu de diversité et conviennent uniquement à des espèces communes. Ce projet n'engendre donc pas de consommation sur les espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des circulations de véhicules seront présentes sur des voies de circulation qui seront créés afin de permettre la desserte des différentes entités du projet
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site génèrera des sources de bruit liées à la présence de logements et zones tertiaires. Le site est concerné par des nuisances sonores liées à l'autoroute A8. Le modelage paysager qualitatif précité aura notamment comme objectif de réduire les nuisances apportées en partie Sud-Ouest du site. L'implantation des différentes entités du projet est conçu afin de rester le plus éloigné possible de cette unique source sonore.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des émissions lumineuses propres à la création de logements et d'espaces tertiaires. Les voies de circulation sont limitées au maximum afin de limiter toute pollution lumineuse. Les mâts d'éclairage public disposeront d'un mode réduit lié à une détection de présence.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air sont ceux liés : - aux gaz brûlés de la production thermique, - aux ventilations réglementaires des logements, - aux centrales de traitement d'air des zones tertiaires.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales des surfaces imperméabilisées conformément aux demandes du PLU prescrivant une gestion des eaux pluviales à la parcelle.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents concernés sont ceux relatifs au réseau d'eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune production de déchets présente pour le projet, hormis ceux liés aux ordures ménagères.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une expertise écologique - jointe en annexe au présent document - a été réalisée par une société spécialisée sur le site du projet, précisant les enjeux écologiques présents afin d'appréhender les futurs impacts du projet sur le milieu naturel au travers d'inventaires écologiques, en respect des dispositions du Code de l'Environnement, et notamment de son article L 411-1 relatif à la destruction d'espèces protégées. On s'y référera pour toute précision détaillée.

Cette étude met en évidence l'absence d'impact du projet sur son environnement actuel.

Une étude de l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air est réalisée, comportant une campagne in situ des polluants réglementés + le calage d'un modèle numérique de dispersion + des modélisations 3D de la qualité de l'air au niveau de la parcelle afin de s'assurer de la compatibilité du projet avec son environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'impact sur son environnement du projet "EMERAUDE" ne présente pas de point susceptible de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Une expertise écologique - jointe en annexe au présent document - a été réalisée par une société spécialisée sur le site du projet, précisant les enjeux écologiques présents afin d'appréhender les futurs impacts du projet sur le milieu naturel au travers d'inventaires écologiques, en respect des dispositions du Code de l'Environnement, et notamment de son article L 411-1 relatif à la destruction d'espèces protégées.

Le projet compose avec son site (gestion des eaux pluviales à la parcelle, gestion des remblais présents par modelage limitant les évacuations, ...) et préserve les riverains par l'éloignement, les hauteurs de constructions ainsi que les proposités des bâtis créés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport d'expertise écologique établi par la société DIAGOBAT.
Diagnostic acoustique du site et recommandations.


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Aix-en-Provence

le, 31/05/2021

Signature


ALPES PROVENCE
CAAP IMMO INVEST
SAS au capital de 40 010 000 €
25, chemin des Trois Cyprès
13097 AIX EN PROVENCE Cedex 2
835 224 197 R.C.S. Aix-en-Provence

